

Syndicat Étudiant du Cegep Marie-Victorin  
7000 rue Marie-Victorin Local : E-018  
Montréal, Québec H1G  
Fax (514) 328-

**Procès verbal du Conseil Exécutif**  
**1~~7~~ décembre 2008- 18h20 à 21h30**  
*décembre*

Membres présents

Élise Carrier-Martin  
Stéphanie Germain  
Dominique Lapointe (a quitté à 20h35)  
Marc-André Lavigne  
Odile Joly-Petit  
Danielle Holyk (invitée)

Membres absents

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Praesidium et secrétariat
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès verbal du 17 novembre
5. Démission
6. Retour chronique mandat
7. Aide administratif
8. Permanente
9. Don au COBP
10. Politique #9
11. Panier de Noël
12. Plan d'Action
- 12.1 Boycott Cafétéria
- 12.2 Charte
- 12.3 Site web
- 12.4 Autres
13. Retour CRAC
14. Évaluations employées
15. Varia
16. Fermeture de la réunion
17. Tour de table

## **1. Ouverture**

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin que la réunion soit ouverte à 18h20.

La proposition est appuyée par Dominique Lapointe

La proposition est adoptée à l'unanimité

## **2. Praesidium et secrétariat**

Proposition : Il est proposé par Dominique Lapointe que Élise Carrier-Martin soit à l'animation et Odile Joly-Petit soit au secrétariat.

La proposition est appuyée par Élise Carrier-Martin

La proposition est adoptée à l'unanimité

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin l'adoption de l'ordre du jour tel que lu.

La proposition est appuyée par Dominique Lapointe

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **4. Lecture et adoption du procès verbal du 17 novembre 2008.**

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin l'adoption du procès verbal du 17 novembre 2008.

La proposition est appuyée par Dominique Lapointe

La proposition est adoptée à l'unanimité

## **5. Démission**

Proposition : Il est proposé par Dominique Lapointe que l'on constate la destitution de Dominique Hamel au poste de coordinatrice à l'externe.

La proposition est appuyée par Stéphanie Hamel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. Retour chronique mandat**

### **7. Aide administratif**

(Guillaume Moreau est absent au CE)

Information sur l'ordinateur de Danielle Holyk et recherche pour réparation ou achat neuf.

Coût approximatif : 300-400\$

Équivalence entre réparation de l'ordinateur actuel ou achat à neuf

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin que l'on achète un nouvel ordinateur pour le bureau de la permanence à partir du poste budgétaire « entretien informatique ». Le choix devra être appuyé lors d'un prochain CE ultérieur.

La proposition est appuyée par Marc-André Lavigne.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. Permanente**

- Dû à une conjoncture particulière et familiale, Danielle Holyk serait absente lors de la période précédant la prochaine session d'hiver 2009, alors qu'elle devrait, selon son contrat, être présente pour le SECMV.

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin que Danielle Holyk fasse les heures qu'elle aurait dû faire du 19 au 23 janvier 2009 avant la fin de cette session comme étant des heures réglementaires et non comme des heures supplémentaires

La proposition est appuyée par Stéphanie Germain.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Problème au niveau de la transmission de certaines informations importantes détenues par Carinne Dauray (mot de passe, clé du coffre).

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martier que Élise Carrier-Martin soit mandatée d'aller parler avec Carinne Dauray de la problématique concernant son mot de passe ainsi que la clé du coffre.

La proposition est appuyée par Odile Joly-Petit.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Contrat d'entente entre la cafétéria Aramark et le café l'*Exil* (comité du SECMV)

Garder en tête la date limite au renouvellement du contrat pour chaque année, soit la date du 1<sup>er</sup> avril de chaque année scolaire. Que cette date reste en tête pour les futures années à venir et quelle soit présente dans le bilan de la permanente, afin que l'information se transmette pour les prochains exécutants, de même que le la permanentE suivantE.

- Contrat de prêt contracté avec l'aide financière du CÉGEP par le SECMV (montant de 5000\$)

Demande de renouvellement du contrat.

Finaliser nos dispositions sur ce nouveau contrat (durée, montant, possibilité de perte)

Débuter ce futur contrat pour avril 2009, afin de mieux être préparé.

Désir de bien transmettre aux différents étudiants touchés par cette aide la provenance de cet argent, soit du SECMV (dépliant offert par l'entremise de l'aide financière?).

- Protocole d'entente (entre la direction du CÉGEP Marie-Victorin et l'association étudiante)

Le droit de tenir une assemblée durant des heures de cours serait interdit. Mais que faire par rapport à une conjoncture exceptionnelle? Ou encore lorsqu'une assemblée déborderait sur les heures de classe?

- Suivi entre le SECMV\comité MOB et le CRAP (en lien avec les revendications adoptées en A.G. au sujet des événements de Montréal-Nord).
- Café l'Exil désire créer un calendrier de programmation culturelle et demanderait (peut-être ou non) l'aide financière du SECMV. (suivi avec Philippe et différents membres du café). De plus, l'Exil croit envisageable la création d'un nouveau poste (rémunéré) pour s'occuper des activités socioculturelles. Ce poste remplacerait, d'une certaine manière, le poste d'exécutant coordinateur à la vie étudiante.

## **9. Don au COBP**

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin la mise en dépôt du point 9 de l'ordre du jour.

La proposition est appuyée par Dominique Lapointe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **10. Politique # 9**

Modification et volontés du SECMV en lien avec la révision de la politique #9

### Article 4 Dispositions Générales

- p) ambiguïté au niveau de se rajout : quelles seront les limites réelles de ce règlement et quelle en sera la portée réelle? Qui sera en droit de l'appliquer?
- q) supprimé le rajout fait
- s) rajout : [ceci ne s'applique pas au SECMV]

### Article 5 Dispositions particulières

#### 5.01 Accès au CÉGEP

...pendant les heures d'ouverture du CÉGEP ou [encore les personnes préalablement autorisées par le Syndicat Étudiant]

#### 5.02 Heures d'ouverture du CÉGEP

Annuler les modifications faites aux heures d'ouverture du CÉGEP durant la semaine

### 5.03 Identification

Rajout : [Tout motif approuvé par le Syndicat Étudiant est considéré comme une raison valable.]

### 5.13 Affichage, graffitis

Rajout : [Ceci ne s'applique pas aux espaces alloués au Syndicat Étudiant.]

### 5.15 Distribution de matériel écrit

Annulé la modification qui voudrait être faite, quant au fait de supprimer [au syndicat étudiant]

### 5.19 Activités sociales, culturelles et sportives

Rajout : [Sauf pour les activités organisées par le Syndicat Étudiant.]

### 5.25 Réservation d'un local

La réservation d'un local pour une activité se fait, pour le personnel [et le syndicat étudiant], ...

Proposition : Il est proposé par Odile Joly-Petit que l'ensemble des ces revendications, partagées par le SECMV, soit tenu en compte avant la prochaine adoption du règlement 9.

La proposition est appuyée par Élise Carrier-Martin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **11. Panier de Noël**

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin que le SECMV fasse un don de 500,00\$ pour les paniers de Noël.

La proposition est appuyée par Stéphanie Germain.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **12. Plan d'action**

### **12.1 Boycott cafétéria**

### **12.2 Charte**

### **12.3 Site web**

Propositions amenées par Marc-André Lavigne.

### **12.4 Autres**

## **13. Retour CRAC**

## **14. Évaluations employées**

## **15. Varia**

## **16. Fermeture de la réunion**

Proposition : Il est proposé par Marc-André Lavigne la fermeture de la réunion à 21h30.

La proposition est appuyée par Odile Joly-Petit.

La proposition est adoptée à l'unanimité

#### **17. Tour de table**